



Pension + trajet à ma charge

Par **Jeffi68**, le **26/07/2022** à **12:02**

Bonjour a vous tous,

J ai une question a poser :

Je paie pour 1 enfant 200 euros je dois faire les trajets tout les 2 week-end et pour la moitié des vacances en sachant que sa maman a déménagé a 78 kms les frais d essence par mois sont conséquentes,qu est ce qui est plus pratique pour me faire moins de frais?

En attendant une réponse de votre part,je vous envoie à tous les gens qui liront et qui répondront aussi mes sincères salutation,

DORNER Geoffroy

Par **Visiteur**, le **26/07/2022** à **12:25**

Bonjour,

Que précise le jugement concernant les trajets ?

Si la mère s'est éloignée, elle devrait prendre en charge une partie des frais de trajet de l'enfant, vous pouvez donc faire une demande au JAF dans ce sens.

Mais méfiez vous, resaisir le JAF peut être l'occasion de remettre d'autres sujets en question et vous pourriez aussi voir augmenter la pension. ...

Par **Jeffi68**, le **26/07/2022** à **12:34**

Bonjour,

Merci de votre réponse,

Le jugement stipule que je dois faire les trajets mais depuis madame est partit dans une autre ville,

Est ce que quelqu un a déjà procéder à des trajets en train?

Je me pose plein de question sur tout ces sujets et prendre un avocat coûtera un coût et je suis pas non plus avec des grands moyen c est pour ca que j essaie de régler cette situation

au plus avantageux pour la part et pas non plus cree des soucis en plus,
Bonne journée à vous
DORNER geoffroy

Par **Visiteur**, le **26/07/2022** à **13:03**

Vous pouvez parfaitement prendre le train. Personne ne vous l'interdit, c'est bien moins cher que la voiture.